

22 septembre 2011

Position de l'Uniopss sur l'abandon du projet relatif à la « dépendance »

L'Uniopss accueille avec une grande déception la décision des pouvoirs publics concernant le projet de réforme relatif à la perte d'autonomie. Annoncé depuis plusieurs années, repris lors de la précédente campagne présidentielle, promis à nouveau solennellement pour fin 2011, il est renvoyé au début de l'an prochain. On a désormais peine à croire à son aboutissement en 2012.

Les associations de solidarité se sont, depuis l'origine, fortement mobilisées sur ce projet, et notamment lors du débat national organisé par le gouvernement au premier semestre de cette année. Elles avaient mis tout leur espoir dans ce projet concernant une grande partie de nos compatriotes touchés par un handicap ou par les effets de l'âge et dépendants de l'appui de très nombreux « aidants ».

Elles pouvaient légitimement penser que, en raison même du climat plus que difficile qui prévaut dans le domaine social, et tenus par leurs promesses réitérées, les pouvoirs publics allaient enfin donner la réponse attendue pour les centaines de milliers de personnes en perte d'autonomie et pour leurs aidants.

L'abandon du projet est, pour les associations de solidarité, incompréhensible. Loin d'avoir été préparé dans l'urgence, le dossier a fait, depuis 4 ans, l'objet de rapports multiples, de réunions innombrables, de consultations renouvelées. Il n'est pas davantage admissible, sur un sujet aussi important pour notre équilibre social, de considérer que la conjoncture financière ne peut permettre une telle réforme. Les travaux organisés par le gouvernement ont montré le contraire.

Dès lors, cette décision est non seulement grave pour les personnes intéressées, mais aussi une erreur. Elle tend à montrer que, en dépit de la croissance des besoins sociaux, aucune réforme d'envergure n'est envisageable avant longtemps. Pourtant, nous considérons que les impératifs du désendettement, la poursuite d'un taux de croissance convenable, ne peuvent s'envisager sans la préservation de la situation des plus vulnérables. Ces objectifs sont indissolublement liés.

L'Uniopss continuera à soutenir cette réforme et elle demandera, dans les mois qui viennent, à chacun des candidats à l'élection présidentielle, de s'engager à la mettre en œuvre.